



Une nounou qu'ont à ete voir veut des indemniter compensatrice

Par **flora gourssaud**, le **11/04/2008** à **14:29**

voila fin février avec mon ami on a rencontre une nounou pour garder notre fils la journée.elle nous à faits signer un contrat provisoire et en rentrant chez nous le soir on ses aperçu que cette dame nous plaisais pas
hier on a reçu une lettre recommander avec accuser De réception en nous disan qu'elle voulait Des indemnités compançatrice
bien sur on ne veut pas lui en Donnez
que faire

Par **julian45**, le **11/04/2008** à **14:55**

bonjour, contacter le relais des assistantes maternelles de votre ville et prevenez la car vous avez un delai de rétractation de un mois comme période d'essai. Maintenant je n'ai pas toute les données mais vous ne donnez des compensations que lorsque vous mettez fin au contrat apres la période d'essai, cad un mois minimum voir deux. Je vous conseille de prendre rdz vous avec le relais des assistantes maternelles, ils vous expliqueront très bien et vous donnerons aussi des listes de nounou.
Cordialement